

CONCOURS DELABRE LUNETTES

Bulletin d'inscription 2019/2020

(à remplir en **lettres majuscules**, SVP)

Nom:.....

Prénom:.....

École:.....Classe :.....

Adresse (personnelle) :.....

Ville:.....

Code postal:.....

Téléphone:.....

Je souhaite participer à la présentation des lunettes, avec façonnage devant le public, lors des ***journées portes ouvertes de la MFR de Brioux sur Boutonne – Maison de l'alternance*** – partenaire de l'opération, à la date suivante, selon mes possibilités :

Le 14 mars 2020, matin
après-midi

Le 15 mars , **uniquement l'après-midi**

Cette participation est facultative.

Les professeurs et les opticiens maîtres de stage et d'apprentissage sont cordialement invités à participer à ces journées où la Profession est mise en avant.

Fait le :.....

Signature pour acceptation du règlement :

À remplir et retourner à G.Beyer, MFR Brioux, 47 avenue de Poitiers, 79170 Brioux sur Boutonne, ou par mail : mfr.brioux@mfr.asso.fr, avant le 1er octobre 2019, date de clôture des inscriptions.

Renseignements : 06 83 39 36 04,

CONCOURS DELABRE LUNETTES

10ème édition

Règlement

Article 1 : Présentation du concours

Monsieur Delabre, opticien Meilleur Ouvrier de France, propose en partenariat avec la **MFR de Brioux sur Boutonne**, du 15 septembre 2019 au 13 mars 2020 :

UN CONCOURS

de réalisation artisanale et manuelle d'une monture de lunettes à l'intention des élèves des classes BTS et BAC Pro Optique-Lunetterie des écoles d'optique de France.

Article 2 : Objectif

Les candidats doivent fabriquer **avec des outils manuels** une monture complète, dont la face, au moins sera réalisée exclusivement en **Acétate de cellulose**. Celle-ci devra être obligatoirement **polie**. Les montures équipées de branches non façonnées par les candidats ne pourront concourir.

Article 3 : Organisation Générale

Modalités d'inscription :

Bulletin d'inscription à demander aux contacts ci-dessous ou à télécharger sur: www.mfr-brioux.fr .

La clôture des inscriptions est fixée au : 1er octobre 2019.

La date limite de présentation de la monture est fixée au 13 mars 2020.

Les montures reçues après cette date ne seront pas examinées par le jury.

La participation au concours est gratuite.

Les participants s'engagent à payer les frais postaux pour le retour de leur monture (forfait de 10€ par chèque à l'inscription) sinon celle-ci restera à leur disposition à la MFR de Brioux sur Boutonne.

Article 4 : Réserves

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler à tout moment sans préavis le concours.

Article 5 : Jury

Les candidats seront départagés :

- sur la précision du respect de la forme intérieure et des cotes,
- sur la régularité et la précision des épaisseurs,
- sur la technicité (tenue des charnières, inclinaison, angle de chasse...)
- sur l'esthétisme de la monture
- sur l'originalité de la réalisation.

Le classement sera établi selon 2 catégories : PRÉCISION et ESTHÉTIQUE. Les points seront attribués différemment. Pour autant, il n'y aura qu'un seul 1er prix, issu de l'une ou l'autre catégorie.

Les gagnants seront désignés le dimanche 15 mars 2020, lors des **journées portes ouvertes** de la **MFR de Brioux sur Boutonne**, Maison de l'alternance, en Deux-Sèvres, par **un jury composé de :**

M.Delabre, plusieurs opticiens, des formateurs de différentes écoles
et M.Beyer, opticien compagnon, administrateur à la MFR Brioux partenaire de l'opération.

Article 6 : Participation

Il est souhaité que des candidats participent le samedi 14 mars, ou le dimanche 15 mars 2020, selon leur disponibilité, à la présentation au public des lunettes réalisées par les différents participants, avec démonstration de façonnage, dans les locaux de la MFR, 47 avenue de Poitiers, à Brioux sur Boutonne.

Les professeurs et les opticiens maîtres de stage et d'apprentissage sont cordialement invités à participer à ces journées où la Profession est mise en avant.

Article 7 : Consignes

La forme intérieure des cercles de la monture doit respecter la forme et la taille du **gabarit fourni après réception de l'inscription**. Attention à bien respecter **l'axe** du gabarit !

Celui-ci devra s'adapter à l'intérieur des cercles, sans forcer et sans jeu ni jour (gabarits passants).

Les gabarits ne devront pas être retouchés.

La forme extérieure est libre, mais la copie d'un désign déposé et protégé est interdite et éliminatoire.

Il n'est pas nécessaire de creuser les drageoirs. Les montures cerclées fil nylon ne sont pas acceptées.

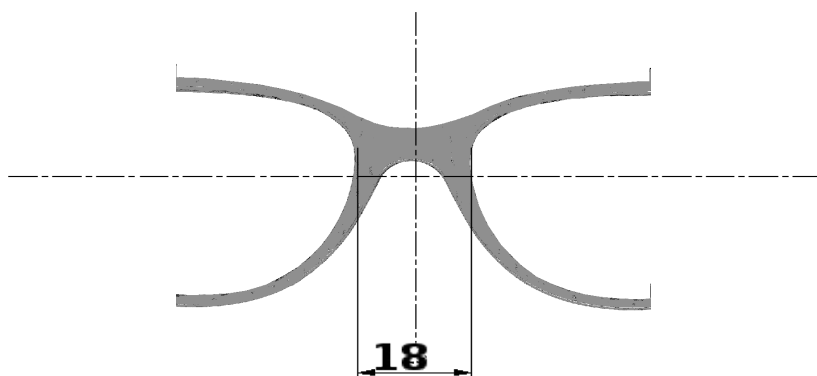
La forme et la nature des branches sont libres. Celles-ci doivent pouvoir se replier.

Les charnières peuvent être rivetées ou incrustées.

Les incrustations de décors (strass, nacre, bois, etc...) sont encouragées et libres quant à leur nature.

Seules contraintes de cotes (**boxing**) : le gabarit, largeur **52 mm**, et le nez, **18 mm**.

Il ne sera pas tenu compte d'un éventuel drageoir, les cotes seront mesurées au 1/10 de mm, une erreur de 10/10ème est éliminatoire.



Contacts :

Daniel DELABRE Tél : 05 49 67 68 84

Guy BEYER Tél : 06 83 39 36 04

MFR BRIOUX Tél : 05 49 07 36 40 47 avenue de Poitiers 79170 Brioux sur Boutonne

Mail : mfr.brioux@mfr.asso.fr